

Plan Local d'Urbanisme

Commune de COUTEVROULT

6.a.4 Notice système d'élimination des déchets



Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier

Document pour approbation

Déchets :

LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

Coutevroult fait partie de la communauté de communes du Pays Créçois.

Les déchets ménagers sont traités via le SMITOM NORD de Seine-et-Marne, dont le siège est situé, chemin de la Croix Gillet, 77 122 MONTHYLON.

La collecte des ordures est effectuée 2 fois par semaine :

- le mardi pour les ordures ménagères résiduelles,
- le vendredi pour les emballages recyclables.
- tous les jeudis d'avril à Novembre, puis le deuxième jeudi du mois de décembre à mars, pour les déchets verts

Il y a trois collectes d'encombrants par an : le deuxième mardi des mois de février, juin et octobre.

Il existe un point d'apport volontaire (Verre,) à proximité de la salle Bourdingalle.